Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Les éleveurs ovins vauclusiens dénoncent les nouvelles attaques de loups



Alors que se tient aujourd'hui la 'mobilisation nationale des éleveurs face à la prédation', la Fédération départementale ovine (FDO) de Vaucluse rappelle l'explosion des attaques de loup dans le département et « l'immense détresse des éleveurs, de leur famille et de leurs troupeaux ».

« De quelques attaques il y a une dizaine d'années, 194 moutons ont officiellement été comptabilisés

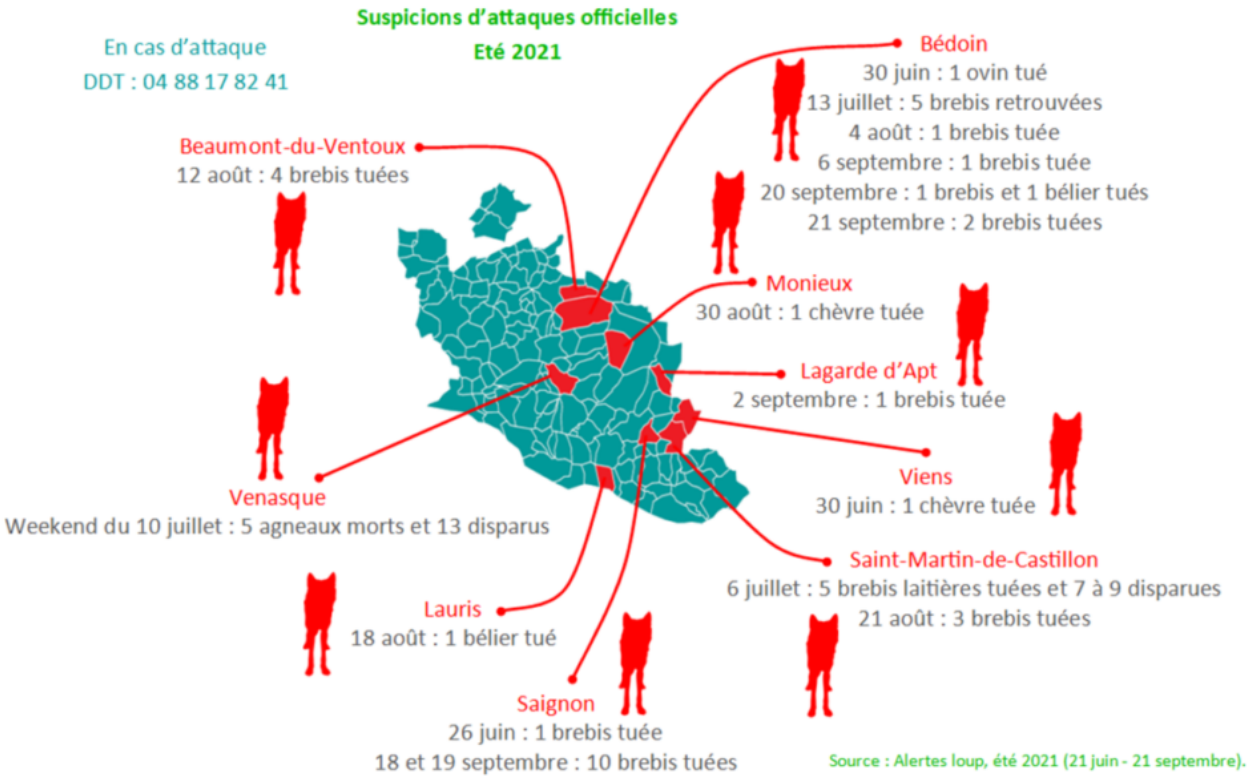
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

comme victimes en 2020, constate la FDO 84. Si le nombre d'attaques et de victimes n'augmentait que lentement jusqu'il y a quelques années, elles ont quadruplé depuis 2019. La pression actuelle confirme malheureusement la tendance et l'expansion du prédateur en Vaucluse.

Des attaques dans 9 communes cet été

Durant l'été, la Fédération départementale assure que 9 communes vauclusiennes sont suspectées officiellement d'avoir été le théâtre connu des attaques de loup : Beaumont-du-Ventoux, Bédoin, Lagarde d'Apt, Lauris, Monieux, Saint-Martin-de-Castillon, Viens, Venasque et Saignon (où une nouvelle attaque s'est produite les 18 et 19 septembre derniers).



Une population sous-estimée

« Le loup est maintenant bien implanté sur le Mont Ventoux, le Grand Luberon et les Monts de Vaucluse. Cependant, seule la commune de Bédoin est actuellement classifiée comme foyer de prédation. C'est pourtant l'ensemble du département qui est menacé : au premier semestre, c'étaient les communes de Mornas et d'Uchaux le long du Rhône qui étaient attaquées par le loup », insistent les représentants des éleveurs qui regrettent « qu'aux vues des réalités de terrain que la population de loup soit aujourd'hui sous-estimée ».

Aujourd'hui on estime ainsi que 4 à 5 meutes de loup séviraient en Vaucluse, soit près d'une trentaine

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

d'individus.

Un secteur en danger ?
La FDO demande donc que le mode de gestion du loup soit revu au regard de la dynamique réelle de la population. « Il est nécessaire que chaque éleveur puisse protéger ses animaux toute l'année, sur tout le territoire et en toute sécurité – sécurité juridique comprise, en particulier pour l'usage des chiens de protection, demande la Fédération. Sans cela, l'élevage ovin en Vaucluse, pourtant vertueux et plébiscité par les consommateurs, disparaîtra. Les conditions de vie personnelle et professionnelle des éleveurs continuent de se dégrader. Ils vivent dans l'angoisse permanente d'une attaque de leurs troupeaux et subissent un traumatisme quand celle-ci survient. Leur santé est profondément et durablement altérée. Les indemnisations reçues ne couvrent qu'en partie les préjudices matériels subis, en aucun cas les préjudices moraux supportés. Les éleveurs s'épuisent et les jeunes sont découragés de s'installer. Sans une action rapide des pouvoirs publics pour réguler fermement les populations de loups et un réveil de l'opinion publique, ce sont le pastoralisme, des paysages, un mode de vie, une production de viande de qualité et un terroir qui sont en danger. »

L.G.

40 000 sangliers tués par an dans le Gard

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Avec environ 40 000 sangliers tués par an depuis plusieurs années, le Gard détient le record national d'abattage de cet animal dont la population connaît une hausse exponentielle dans toute la France depuis une vingtaine d'années désormais. C'est pour cela que les pouvoirs publics et les responsables départementaux de la chasse s'inquiètent de cette prolifération et jugent indispensable de maintenir le nombre d'individus à un niveau acceptable. En effet, cette population commet des dégâts importants dans les cultures, parfois même dans les jardins en zone péri-urbaine, et contre la petite faune sauvage. Elle peut aussi engendrer des risques d'accidents de la circulation.

Interdiction de nourrir ces animaux

Dans ce contexte, la préfecture du Gard vient d'identifier 2 sites d'agrainage illégaux sur la commune de Rivières situées entre Bagnols-sur-Cèze et Alès. Pour rappel, la pratique du nourrissage contribue à développer une population excessive de sangliers. De ce fait, elle est strictement interdite dans le Gard par arrêté préfectoral depuis 2017.

« Une enquête est en cours pour identifier les responsables de ces infractions, expliquent la préfecture du Gard. Les services de l'Etat ont mandaté les lieutenants de louveterie pour une opération de destruction de sangliers. Au nom de l'intérêt général, l'objectif partagé est de les faire baisser durablement et fortement pour revenir à une situation équilibrée, préservant les cultures, les milieux et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

la sécurité publique. » Pour les chasseurs, cette régulation doit aussi permettre de réduire les indemnisations versées au titre des dégâts agricoles.

Jusqu'à 13 000 individus prélevés en Vaucluse

Moins touchés que son voisin, le département de Vaucluse a cependant connu un triplement de la population de sanglier prélevée sur cette période. A l'orée des années 2000, près de 4 000 sangliers étaient tués en Vaucluse contre près de 13 000 pour la saison 2016-2017 avant une décrue en 2018-2019 (7 360 individus). Il semblerait notamment que l'augmentation des populations de sangliers est fortement corrélée à la production naturelle de gland en forêt. Sauf, lorsque l'on nourrit directement ces animaux comme cela a été le cas les 24 et 25 avril dernier à Rivières.

« Les sociétés de chasse, qui feraient perdurer des pratiques illégales de nourrissage, seront vigoureusement poursuivies », prévient la préfecture du Gard qui se réserve le droit de missionner à nouveau la louveterie pour des tirs administratifs sur les territoires qui ne respecteraient pas la réglementation.

Le Vaucluse mis en lumière dans le magazine Vogue

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Dans son dernier article intitulé ‘30 lieux iconiques à voir au moins une fois dans sa vie en France’, le magazine Vogue, référent international du style et des tendances, met le Vaucluse sous le feu des projecteurs. Trois communes figurent dans la liste des sites incontournables, tant pour leur beauté architecturale que pour leurs atouts naturels.

Saignon

Village niché dans le Luberon, Saignon compile selon Vogue « tous les éléments provençaux qui font rêver : des petites maisons en pierre, escaladées par le lierre, des fontaines, des belvédères où admirer les champs de lavandes ». Saignon, qui s’étire au sommet d’une colline – dernier éperon du Petit Luberon qui se détache du plateau des Claparède – et domine la vallée d’Apt, en laisse plus d’un admiratif.

Le Sentier des Ocres

Sans surprise, le Sentier des Ocres, traversant d’anciennes carrières à ciel ouvert, fait partie des plus belles promenades du Roussillon selon le magazine. L’ocre est partout, vous montrant ses variations de couleurs naturelles jaune-ocre-orange-rouge, ses paysages façonnés par l’eau, le vent et l’homme. Un conseil toutefois : évitez la tenue blanche étincelante…

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Gordes

En tête de liste des plus beaux villages de Provence, Gordes séduit « par son architecture typique, en pierre, mais aussi et surtout pour sa superbe vue plongeant sur le Luberon. » Aux confins du Parc naturel régional du Luberon, au cœur des monts de Vaucluse, Gordes est l'emblème du village perché provençal. Mille fois décrit, photographié, il doit sa réputation aux illustres artistes qui l'ont adulée.

Figurent également dans ce classement : le Pont du Gard, emblème de l'ingénierie romaine inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, les Baux de Provence ou les grillons s'en donnent à cœur joie, et les champs de lavandes en Provence, le 'must see' de la région.

Les chiffres sont formels, le Vaucluse remporte un franc succès au-delà des frontières. Le département a comptabilisé 21,8 millions de nuitées touristiques tout hébergement confondus en 2019 (+2,6% sur un an), avec 47% de touristes étrangers.